



DECLARATION CTE DU 2 JUIN 2020

Tous les agents du CH Lavour et plus encore ceux qui ont accueilli des patients COVID + sur la MCO et la psychiatrie sont actuellement les grands oubliés de la prime COVID.

Avec le décret publié le 14 mai le gouvernement écarte le CH Lavour pour l'attribution de la prime exceptionnelle à sa plus forte valeur : 1500 euros.

La prime serait donc de 500 euros pour les agents.

Après les effets d'annonces et comme il était à prévoir la publication du texte est venue limiter de façon injuste et drastique le nombre de bénéficiaires du montant maximum !

Dans notre établissement des unités de soins ont été créées en urgence pour recevoir des patients COVID+ sur les soins généraux et la psychiatrie. Des agents du CH Lavour ont accueilli et pris en charge des patients contaminés. Grâce à l'investissement sans faille de tous ses agents, dans tous les services, le CH Lavour a été en capacité de s'organiser pour faire face à la crise sanitaire et prendre en charge des patients COVID+.

Toutes les équipes du CH Lavour ont du faire preuve d'une grande réactivité et de capacités d'adaptation. Elles se sont réorganisées en profondeur en modifiant leurs organisations et leur façon de travailler pour faire face.

Malgré le risque élevé tous les agents du CH Lavour ont répondu présent. Ils le feront demain en cas de rebond de l'épidémie et se mettront à nouveau au service de la population.

Les critères dits « *sanitaires* » pour justifier du montant de 500 euros sont méprisants, limite insultants.

Cette prime est une véritable « usine à gaz » clivante, créatrice d'inégalité de traitement.

Ce décret divise le pays en deux : **Les « très-COVID » et les « moins-COVID » !**

Il introduit des niveaux de valeur de reconnaissance entre professionnels.

Qui peut décider ainsi que certains seraient plus méritants que d'autres ?

A l'occasion de ce CTE nous renouvelons notre demande afin que les agents du CH Lavour perçoivent une prime de 1500 euros.

Nous demandons à la Direction du CH Lavour de signifier au CHU et à l'ARS l'engagement de ses agents.

Nous demandons également de faire valoir les liens administratifs et légaux qui font que nous sommes en direction commune avec le CHU.

Vous allez certainement, comme d'autres, saluer cet engagement. Peut être est ce déjà fait ?

Mais nous ne voulons pas pour solde de tout compte d'une reconnaissance par de simples mots. La reconnaissance commence aujourd'hui avec le versement de la prime de 1500 euros pour les agents de notre hôpital.

Nous ne voulons pas de primes au « mérite ».

Nous ne voulons pas de médaille de pacotille, de défilé pour le 14 juillet, ou de dons de jour !

Nous voulons une vraie reconnaissance de nos métiers et une revalorisation de nos salaires.

Le professionnalisme et l'engagement total des agents de notre hôpital doivent être également reconnus localement.

En effet, nous attendons aussi des actes de la part de la Direction du CH Lavour.

Enfin, la CGT du CH Lavour constate que les hommages de circonstances pleuvent et qu'une prime tombe alors que ça fait des mois que les mouvements sociaux se multiplient pour dénoncer les salaires dérisoires, les mauvaises conditions de travail. Des mois que les personnels défilent dans la rue pour dénoncer le manque de moyens humains et matériels, les fermetures de lits, les budgets insuffisants, l'hôpital entreprise.

Des mois qu'ils demandent, avec la CGT, une augmentation générale des salaires de l'ordre de 300 € pour tous les grades et toutes les catégories.

Pour seule réponse depuis plus d'un an la CGT n'oublie pas que nous n'avons eu qu'indifférence, mépris, diminution de budget, restructurations et leçons de réorganisations ici comme ailleurs, coups de matraque et gaz lacrymogènes.

Nous ne voulons pas retourner à l'anormal.

Nous ne voulons pas de retour au monde d'avant à l'hôpital !